

## Les CEMEA (1) dans le débat sur l'école

### Deux journées d'études internes et un colloque public

L'école, le système éducatif, confrontés à un environnement socio-économique en crise, sont de plus en plus interpellés.

Le chômage des jeunes et leur angoisse face à leur devenir, la dérégulation des relations pédagogiques, le désarroi des enseignants quand l'école semble perdre son utilité et son sens pour les élèves, l'échec scolaire, l'exclusion sociale qui produisent de la violence tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'école, les difficultés croissantes de l'orientation, les rapports aux savoirs de plus en plus complexes sont autant de préoccupations des acteurs de l'éducation.

C'est dans ce contexte, aux enjeux à la fois complexes et multiples, que se sont situées les trois journées de travail, les 30 septembre et 1<sup>er</sup> et 2 octobre 1996.

Elles répondaient à un double objectif interne et externe.

A l'interne, ces journées étaient une étape importante parce qu'elles permettaient :

- de socialiser, d'approfondir les réflexions qui avaient déjà fait l'objet de groupes ou de journées de travail ;
- de répondre aux attentes des militants des CEMEA, et de mobiliser les personnes.

A l'externe, il s'agissait :

- de faire connaître nos analyses et nos propositions aux différents partenaires du système éducatif et d'en échanger avec eux ;

- de nous affirmer dans ce secteur dans une période de renégociation avec le ministère de l'Éducation nationale.

Quarante-cinq personnes ont participé aux journées d'étude internes. Après

l'intervention de Michel Gevrey, maire adjoint de Sarcelles, nous avons travaillé sur quatre thèmes :

- l'aménagement du temps de l'enfant ;
- l'accompagnement scolaire ;
- les relations dans l'établissement et de l'établissement dans le quartier ;
- les savoirs que doit dispenser l'école.

Cent trente personnes ont pu débattre au colloque. La répartition des participants était significative. Il y avait là des représentants des ministères de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et

des Sports, des élus, des enseignants de différents degrés, des parents, des travailleurs sociaux, des animateurs professionnels, des représentants associatifs.

Bernard Defrance et Dominique Dannequin ont apporté leur point de vue de chercheurs et ont ainsi enrichi, conforté, questionné les analyses.

*Jean Pierre Picard*

(1) Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation actives

La « fracture sociale » à laquelle s'ajoute une ascension de l'extrême droite, sans précédent depuis les années trente, ont, ces derniers mois, revitalisé l'intérêt de la classe politique pour les « laissés pour compte » de notre société. L'exclusion accède au rang de conversation de salon lorsqu'elle représente une menace pour le pouvoir établi.

Quand le populo s'exprime on pense à lui redonner le sens des valeurs. L'éducation populaire revient en bouche au risque d'être dévoyée par les populismes avoués et les politiciens acculés.

L'éducation populaire est-elle un mythe, une réalité dépassée ou une utopie mort-née du temps où l'on croyait qu'une société puisse avoir un sens ?

La patine du temps fait de cette expression un idiotisme qu'il convient aujourd'hui sinon d'expliquer, du moins de situer à la fois dans l'histoire des hommes, dans ses formes d'interventions et dans sa diversité.

En 1936, François Bloch Lainé (1) en donnait la définition suivante : « l'éducation populaire c'est l'ensemble des moyens qui tendent à accroître les connaissances, à former le jugement, à développer la sensibilité des travailleurs, en dehors de l'éducation principale, les dits travailleurs étant normalement éloignés par la modicité de leurs ressources, par l'objet de leur profession et par leurs habitudes de la plupart des manifestations de la vie culturelle ».

Aujourd'hui objectivement la culture est à la portée de tous (la télévision en est une bonne illustration), en ce sens-là, la définition de Bloch Lainé est datée ; par contre, plus que jamais les moyens d'accéder à cette culture font défaut à une grande partie de la population...

*Jean-Pierre Collos*

(Extrait de *Vers l'Éducation nouvelle*, 76 Bd de La Villette 75940 Paris Cedex 19)

(1) François Bloch Lainé fut directeur du trésor au ministère des Finances, puis de la Caisse des dépôts et consignations avant de devenir président du Crédit lyonnais. Il a notamment posé le problème de la réforme de l'entreprise par une participation plus étendue des salariés et de leurs représentants.